

Informations importantes

Allocations d'Études - Enseignement supérieur

(Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts)

Traitement de votre demande : Vous pouvez envoyer tous les formulaires/demandes de votre famille (de la même composition de ménage) dans une même enveloppe.

Envoi de votre demande

Renvoyez votre formulaire **à partir de juillet et au plus tard le 31 octobre 2025, et obligatoirement par courrier postal RECOMMANDÉ.** 

Un accusé de réception envoyé par courrier postal

Après réception et encodage de votre demande par l'un de nos gestionnaires de dossiers, l'accusé de réception sera envoyé par courrier postal dans le courant de l'année académique (avec le numéro de dossier).

Étude du dossier

Le gestionnaire de votre dossier vous contactera (par mail ou par courrier postal) si nécessaire.

N'envoyez aucun document complémentaire avant d'avoir été contacté.

Indiquez toujours votre numéro de dossier sur l'ensemble de vos attestations.

Suivi du dossier

Composez le **02 413 37 37** ou consultez notre site internet www.allocations-etudes.cfwb.be

La décision

Quand la demande aura été traitée, vous recevrez une décision (positive ou négative) par courrier postal dans le courant de l'année académique. Veuillez conserver **précieusement** ce document.



Inscription et Minerval : **Nos services ne gèrent pas cette matière.**

Muni de l'accusé de réception de votre demande d'allocation d'études, vous pouvez directement vous rendre dans l'établissement d'enseignement supérieur que vous allez fréquenter, afin d'entamer votre procédure d'inscription.

Via un formulaire « électronique », l'accusé est envoyé immédiatement dans votre boîte mail.

Via un formulaire « papier », dès que votre demande est encodée par un de nos gestionnaires de dossiers, un accusé de réception sera envoyé par courrier postal.

Lorsque le montant de l'allocation d'études vous sera versé par nos services, vous pourrez également obtenir **en +** de l'allocation d'études le remboursement/gratuité de votre minerval, auprès du secrétariat de l'établissement d'enseignement fréquenté.

Informations importantes

Allocations d'Études - Enseignement supérieur

(Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts)

Où renvoyer votre formulaire ?

Pour les établissements suivants :

ULB Université libre de Bruxelles

(+ ISTI, Architecture La Cambre Horta)

USL-B Université Saint-Louis Bruxelles

H.E. ICHEC-ECAM-ISFC

HE2B H.E. Bruxelles-Brabant (P.H. Spaak, De Fré, ESI)

HEFF H.E. Francisco Ferrer

EPHEC H.E. Ephec

+ les études supérieures hors Belgique

+ les étudiant-e-s en Institutions

+ les étudiant-e-s qui introduisent également une demande via [AideFi](#)
[/CEDIES](#)

Direction des Allocations d'Études
Rue Adolphe Lavallée 1 (4^{ème} étage)
1080 Bruxelles

Pour les établissements suivants :

UCL Université catholique de Louvain

(+ FUCaM, Faculté d'architecture Tournai, St-Luc BXL)

UNamur Université de Namur

HEAJ H.E. Albert Jacquard

HE Vinci H.E. Léonard de Vinci (Lambin, ISEI, ENCBW, IESP, Marie Haps)

HENaLLux H.E. de Namur-Liège-Luxembourg

HEPN H.E. de la Province de Namur

Direction des Allocations d'Études
Rue Van Opré 89
5100 Jambes

Pour les établissements suivants :

ULg Université de Liège

(+ Agronomie Gembloux, Faculté d'architecture St-Luc Liège)

HECh Charlemagne

HEG H.E. Galilée (IHECS, ESEDI-ISALT, ISPG, ISSIG)

HELB H.E. Libre de BXL Ilya Prigogine (INRACI, ISCAM, EOS)

HELdB H.E. Lucia de Brouckère (Meurice, Ferry, Haulot, ISE, ISPE)

HEL H.E. de la Ville de Liège

HEPL H.E. de la Province de Liège

Direction des Allocations d'Études
Rue des Guillemins 16/34 (2^{ème} étage)
4000 Liège

Pour les établissements suivants :

UMons Université de Mons

(+ Faculté d'architecture Mons)

HEH H.E. en Hainaut

HELHa H.E. Louvain Hainaut (Roi Baudouin)

HELMO H.E. libre mosane

HEPHC H.E. provinciale de Hainaut - Condorcet

HERS H.E. Robert Schuman

+ l'ensemble des établissements artistique :

AC Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai

ARBA Bruxelles Académie royale des Beaux-Arts BXL
Arts2

La Cambre ENSAV

Le 75

CR Conservatoire Royal de BXL, Liège et Mons

ERG École de Recherche graphique

ESAC École supérieur des arts du Cirque

ESAVL École des Arts de la ville de Liège

IAD Institut des Arts de Diffusion

IMEP Institut supérieur de Musique et de Pédagogie

INSAS Institut supérieur des Arts du Spectacles et Tech. Diffusion

Saint Luc Bruxelles, Liège et Tournai

Direction des Allocations d'Études
Avenue Abel Dubois 16
7000 Mons